

## Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en 3 familles ; l'établissement est concerné par chacune d'elles :

- Risques naturels liés à la météo : tempête, vent violent,...
- Risques technologiques : risque nucléaire lié à la centrale de Golfech,...
- Risques liés au transport de marchandises dangereuses.

## L'alerte

- Alerte et fin d'alerte :

En cas de risque l'alerte est déclenchée par le préfet, par le maire ou directement par le directeur ou le chef d'établissement.

- France Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.

- Le déroulement du plan de crise est coordonné par le directeur ou le chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

## La mise en sûreté

- Moyens matériels :

Dans chaque lieu stratégique une Mallette de Première Urgence est à disposition. Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours dans l'attente de la fin de l'alerte.

- Moyens humains :

Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

## **RAPPEL DES CONSIGNES AUX ELEVES**

Si vous entendez le signal sonore de mise à l'abri :

### **NE SORTEZ PAS**

Abritez-vous dans un bâtiment, écoutez et respectez les consignes des adultes.

### **NE TELEPHONEZ PAS**

éteignez vos portables pour laisser libre le réseau pour les services de secours.

### **PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE**

afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O2) et une montée de température désagréable.

### **Si besoin**

### **AIDEZ VOS CAMARADES.**

Transmettez sans retard aux adultes toute anomalie constatée ;

Proposez vos services auprès du correspondant adulte présent pour faciliter la mise en sûreté de tous ;

### **La réussite de ce plan dépend de votre civisme.**

### **Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.**



École Publique  
Primaire de Paule  
Cépet

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



DARM  
Délégation académique  
aux risques majeurs

## **PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUE MAJEUR**

## **PPMS**

### **Consignes et informations à l'intention des Parents**

**Avec rappel des consignes aux élèves**